

VOLONTAIRE ASPIRANT – Chargé d'études stratégiques aérospatiales

Poste 2025 – Spécialité 3711

Type d'unité d'affectation :

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES AÉROSPATIALES

École Militaire – Paris

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

La division Puissance aérospatiale du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) est chargée des travaux d'écriture relatifs au domaine aérospatial, des liens entre l'armée de l'air et de l'espace et le monde universitaire, de publications d'intérêt air et espace, ainsi que de l'organisation de manifestations (colloques, journées d'études). Elle participe notamment à la montée en puissance de la Chaire de stratégie aérienne et spatiale appliquée.

POSTE

Vous êtes chargé :

- De participer aux travaux de la division ;
- De contribuer à des études stratégiques ;
- D'appuyer les officiers de la division, notamment dans l'élaboration d'enseignements stratégiques sur les volets aérospatiaux des conflits en cours, ainsi que dans le soutien des activités de la division.

ÊTRE VOLONTAIRE ASPIRANT ?

Dès votre **BAC+2**, les jeunes de 17 ans à moins de 26 ans peuvent s'engager dans l'armée de l'Air et de l'Espace en tant qu'Aviateur ou Aviatrice.

Cette première expérience professionnelle permet de découvrir durant une année les nombreux métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace et offre la possibilité de vivre une expérience utile avant un engagement plus long (contrat d'officier sous contrat).

Les contrats de volontariat sont rémunérés.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française ;
- Vous êtes âgé de **26 ans au plus**.

DIPLÔME – FORMATION

- Vous justifiez d'un Master 2 en géographie, en histoire militaire, en sciences politiques spécialisé ou non dans le domaine de la sécurité et de la défense, de la puissance aérienne ou du spatial ;
- Un profil scientifique est le bienvenu, si vous avez de solides aptitudes pour les questions géopolitiques et stratégiques.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez de connaissances du monde de la Défense, des armées et de l'armée de l'Air et de l'Espace ;
- Vous avez des connaissances du monde universitaire et des équipes de recherche (dont *think-tank*) sur les questions de défense et de géopolitique ;
- Vous maîtrisez la langue anglaise. La maîtrise d'une langue supplémentaire rare est appréciée (russe, chinois, arabe, ...) ;
- Vous attestez de connaissances sur les logiciels de bureautique courants (Word, PowerPoint, Excel) ;
- Vous avez également des connaissances sur les procédés de recherche en sources ouvertes.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes quelqu'un de discipliné et loyal ;
- Vous êtes disponible au service de la France ;
- Vous savez entretenir votre forme physique ;
- Vous êtes exemplaire dans les relations interpersonnelles.

Être militaire et Aviateur, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air).
Liste des CIRFA sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

Outre le dossier de candidature, la sélection comprend des **tests psychotechniques**, des **épreuves sportives**, une **visite médicale** et un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Contrat de 12 mois, renouvelable, sous statut de volontaire aspirant (VASP).
Possibilité d'évoluer en tant qu'officier sous contrat au bout d'un an de service.

FORMATION

Formation militaire de 5 semaines à l'Escadron de formation au cursus court (EFCC) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE* / AVANTAGES

- ~ **678 €** jusqu'à la formation militaire initiale (FMI), puis **910 € avant retenue pour pension** ;
- L'**hébergement** et la **restauration** peuvent être proposés sur base aérienne à titre **gratuit** ;
- La tenue est fournie ;
- Vous pouvez également prétendre à la **prime d'activité** délivrée par la CAF en fonction de ses ressources ;
- Avantage carte SNCF : **-75% pour ses déplacements personnels** ;
- **25 jours de congés** par an.

* À titre indicatif. Données non contractuelles.